

Le point sur les réformes Blanquer

Dans le primaire

Rien ne devait changer. Mais ça c'était au début de l'ère Blanquer.

Réforme des rythmes scolaires il propose une dérogation pour les mairies et écoles qui souhaiteraient revenir à 4 jours. Dérogations qui deviendront la règle assurément. Aucune étude, aucun temps donné pour la mise en place et des régulations nécessaires à la mise en place la semaine de 4 jours ½ qui restera pour toujours, certainement, dans des vieux cartons. Quel gâchis !

Création des CP à 12.

Belle idée s'il n'y avait derrière un pilotage extrême des enseignants et de leur enseignement, par des évaluations incessantes et sans aucun sens ni pour les enseignants ni pour les enfants.

Belle idée si ne disparaissait pas le dispositif PMQDC qui n'a pas encore eu le temps de s'installer lui non plus.

Belle idée, si elle ne se faisait au détriment des classes rurales ou d'autres sur lesquelles il faut bien récupérer des postes !

Retour du redoublement, sur autorisation. En réalité, il ne change pas grand-chose, mais donne une caution vis-à-vis du public. On revient enfin vers les bonnes vieilles méthodes punitives qui ont fait leur preuve (ou pas !).

Mais les effets de langage suffisent !

Retour de l'uniforme à l'école. Mr Blanquer propose que les établissements qui le souhaitent reviennent à l'uniforme, ce qui est une erreur historique. Les Ecoles métropolitaines n'ayant jamais eu d'uniforme, tout au plus une blouse ! L'uniforme garant de l'égalité sociale.... Une lutte bien vaine à l'heure d'internet, de facebook et autres réseaux sociaux sur lesquels les enfants communiquent tous les jours! Mais cela parle au peuple !

Les choristes, le retour. Vision passéiste de l'éducation.

Sans moyen bien sûr, sans espace pour de nombreuses écoles casernes sans lieux de travail autre que les salles de classe. D'autre part si des chorales d'école existent, et c'est tant mieux, elles sont le résultat d'un projet pédagogique et non d'une injonction ministérielle !

Mesure devoirs faits à l'école, pour tous.

Belle idée aussi, mais en fait elle existe déjà avec l'interdiction des devoirs écrits depuis 1956. Donc s'il y a besoin de mettre en place une telle mesure, c'est que la loi n'est pas appliquée.

Alors qui interviendra pour aider les élèves à faire leurs devoirs ?

Les enseignants avec tous leurs élèves, cela s'appelle faire classe. Rallongement du temps de la journée ?????

Des services civiques ? Avec quelle formation ? Pour que cela soit efficace il faudrait que cela se fasse en lien avec l'enseignant. Un Service civique par classe ? Banco !!!

Programmes scolaires. Pas touche au programme, il l'a dit, c'est écrit dans ses interviews, cependant voilà bientôt un an que l'on assiste au détricotage de ceux-ci. Futur aménagement proposé par la nouvelle présidente du Conseil Supérieur des Programmes : un lissage des programmes. Novlangue pour dire retour en arrière vers les programmes de 2008 qui ont prouvé récemment leur efficacité dans les tests PIRLS en lecture. Démolition du travail en cycle et retour avec un découpage des programmes par niveau.

Lecture, PISA met en évidence nos mauvais résultats. Soit dit en passant qui évalue les résultats des programmes 2008. Mais bon on est au-dessus de ça ! Réponse du ministre **une dictée par jour**. Des vivats s'élèvent ; enfin retour aux bonnes vieilles méthodes !! Mais les enseignants font des dictées, coopératives, collaboratives, à trous, dialoguées, négociées, à choix multiples, sans erreur... et j'en passe. Encore un effet de langage bien préparé !

Mathématiques, nous ne sommes pas bons non plus. Qu'à cela ne tienne, retour de l'apprentissage des 4 opérations dès le CP, introduction de la méthode Singapour qui est totalement vidée de son sens dans sa mise en œuvre en France et dans les manuels.

Evaluations : retour des évaluations de mi CP, Fin de CP et de CE1. Très faciles à faire passer dixit le ministre !!!!

Dans les collèges : une véritable contre-réforme

Les EPI, Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, qui visaient à donner du sens aux apprentissages et aussi à développer le travail en équipe enseignante, et l'Accompagnement Personnalisé, dispositif de réduction des inégalités, sont quasiment enterrés en tant que leviers d'une autre approche éducative. Si chaque élève devra avoir rencontré ces dispositifs au moins une fois au cours du cycle 4, si là où les enseignants sont volontaires les EPI et les AP pourront se poursuivre, dans la plupart des cas on trouvera le même effet que pour les 5 matinées de classe dans les écoles. La confusion entre le bien fondé pédagogique de la réforme et la mise en œuvre catastrophique aura encouragé les enseignants à s'en détourner massivement.

Les filières comme les langues anciennes ou les bilangues, relancées, contribuent à la mise en concurrence des collèges et à la ségrégation à l'intérieur de l'établissement.

Dans les lycées : vers plus d'autonomie pour les élèves et plus de concurrence entre établissements

La présentation du rapport Mathiot aboutira à des propositions du ministre en conseil des ministres en février.

Le bac allégé introduirait des contrôles continus (avec risque de non anonymat et de formateur-évaluateur), des épreuves terminales portant sur des matières « majeures » et des « mineures » et un grand oral sur sujet choisi.

Les conséquences pour la vie des lycéens, des professeurs et des lycées pourraient être majeures, c'est le cas de le dire. D'une part, en offrant des choix et de la souplesse aux élèves, on les responsabiliserait, avec un lycée modulaire, à la carte. La pédagogie évoluerait sans doute vers davantage de projets et d'individualisation. Mais d'autre part, les lycées disposeraient d'autonomie pour proposer une offre de « majeures » et de « mineures », y compris pour le bac. Sans garde-fous, cela favoriserait largement la mise en concurrence des établissements et la fin de la valeur nationale du bac ! Ce qui correspond pile poil aux attentes néolibérales de nos gouvernants.

Dans le supérieur : une sélection et des conséquences cruciales

Les défauts majeurs d'Admission Post Bac ont abouti à un nouveau mode d'accès à la fac, bien pire que le précédent. En effet, une véritable sélection se met en place, laissant sur la touche les lycéens des catégories socio-professionnelles défavorisées. Les enseignants de lycée se voient attribuer ce magnifique rôle de sélection !

Au-delà de la rupture avec l'accès libre à la fac, qui nécessiterait de gros moyens pour accueillir tout le monde et pour accompagner ceux qui en ont le plus besoin (mais n'est-ce pas là un objectif majeur d'un état démocratique ?), d'autres conséquences, plus cachées celles-là, sont possibles.

L'augmentation exponentielle des frais d'inscription, suivie de la mise en place de prêts (lourds) pour étudiants, comme aux USA, remboursables durant la vie professionnelle, attendent dans les starting-blocks. Il s'agit aussi de différencier fortement des études universitaires courtes, pré-professionnelles, qui se développeraient, des études longues, qui deviendraient élitistes.

Blanquer et notre salaire !

Si vous n'avez pas pris le temps de regarder votre fiche de paie, faites-le ! Dans les différentes mesures Blanquer-Darmanin (ministre des comptes

publics) il y a le gel du point d'indice, la suspension des accords PPCR, la réinstauration du jour de carence. En raison de la hausse de la CSG, compensée par des primes dans d'autres fonctions publiques mais pas dans l'EN, chacun d'entre nous perd 10 à 20€ par mois (y compris les retraités) et ce n'est pas temporaire !

En effet, les accords PPCR, signés par le précédent gouvernement et les syndicats de la fonction publique d'Etat, prévoyaient une revalorisation par un avancement à l'ancienneté plus égalitaire, un passage de tous à la « hors-classe » et en parallèle une augmentation du point d'indice par étapes : septembre 2017, janvier 2018, janvier 2019 et janvier 2020.

Ils ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre même si le gouvernement promet que le PPCR sera en place en 2021. Le gel du point d'indice est durable puisque la loi de finance publique 2018-2022 prévoit de très fortes économies. Il est donc à craindre que la situation soit pire en 2019 et 2020. Le gel du point d'indice, durablement, c'est une baisse inéluctable du pouvoir d'achat en raison de l'inflation. Pourtant, l'objectif du PPCR était de remettre les salaires des enseignants au niveau de ceux de l'OCDE. C'est pas demain la veille !